Jean Louis Hérillard

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1754

Né à Angers (Maine et Loire) , le 3 avril 1732

Mort à , le

Déporté le 16 pluviôse an VI (4 février 1798)

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Victor Pierre : les Déportations ecclésiastiques sous le Directoire. Paris. Picard, 1895. p. 159-163.

Le P. Jean Louis Hérillard

1788-89 Ardilliers Saumur

MM. 614 , **page** 74 , **N°** 363

Le confrere Jean-Louis Hévillard clerc

Né à Angers, 23 ans

Fils de feu Pierre Hévillard ancien garde du Roy
et de Marie Catherine Berezeau

Humanités et philosophie au college d'Angers

Entré à Paris le 1er Mars , vêtu le 11 Mars 1754

Pension : ne peut payer sa pension, mais il
s'entretiendra;

MM 617 P 84 N 4237 =

Le confrère Jean Louis Hérillard, tonsuré
né à Angers, 23 ans
fils de feu Pierre Hérillard, ancien garde du roi et de
Marie Catherine Bouzeau

humanités et phil à Angers

pas de pension, mais entretien

entré à Paris le 1 reçu le 11 Mars 1754 Sorti

Le Père Jean Louis Hérillard

Mon catalogue = était aux Ardilliers de Saumur en juin 1790, avait 39 ans

Entré à l'Oratoire en mars 1761 (aliàs 8 mars 1759) (Non, sa 2e entrée)

Prêtre le 10 mars 1770

Listes des assemblées = 1770 Nantes (act.) 1773 Marines Act
1776 N.D. des Ardilliers
1779 N.D. des Ardilliers

1782 "

1785 "
1788 "
1789 "

1790 "

Voir : Victor Pierre : les déportations ecclésiastiques sous le Directoire. Paris Picard 1895
p. 159. 163

arrêt de déportation, 16 pluviôse an VI (4 février 1798)

Le Directoire exécutif, après avoir entendu le rapport du Ministre de la police générale sur la conduite contre-révolutionnaire des prêtres réfractaires du Département de Maine et Loire ci-dessous désignés[1], et duquel il résulte que ces individus ne négligent aucun moyen de troubler la tranquillité de ce département ; – considérant combien il importe de détruire les ferments de la guerre civile prête à renaître dans ce département de Maine et Loire et dont l'explosion n'a été arrêtée jusqu'à ce jour que par les efforts soutenus et les soins constants du gouvernement ; – considérant que les prêtres réfractaires ont été et sont encore les plus ardents propagateurs du trouble, les plus féroces provocateurs des désordres publics ; – qu'en particulier les dénommés ci-dessous sont désignés comme les plus dangereux ennemis du gouvernement et de la félicité publique

Arrête ; en vertu de l'ordre 24 de la loi du 19 fructidor

art I, les nommés

Hérillard,

prêtres réfractaires, seront sur le champ mis en état d'arrestation et déportés

[1] Il y en a 96

M.M. 613, page 46, N 185 =

Jean Louis Hérilliard, né à Angers le 3 avril 1732
reçu à Paris le 11 mars 1754
prêtre le 10 mars 1770 (16 ans après son entrée à l'Oratoire)
sorti en 1757, rentré au commencement de mars 1761
régent d'humanités jusqu'à la rhétorique exclusivement
préfet de pension
2 ans vicaire à Marinas
1781, 82, 83 aux Ardilliers

M.M. 607, 5e catalogue, N. 840 =

Jean Louis Hérillard, d'Angers, entré à Paris en 1754.

M.M. 612, N 1574 de ma copie =

Jean Louis Hérillard, tonsuré, d'Angers, 23 ans
fils de feu Pierre Hérillard, ancien garde du roi et de Marie Catherine Bruzeau
humanités et philosophie à Angers
reçu le 11 mars 1754
pas de pension

Liste d'avril 1790 =

Il est aux Ardilliers ; il a 39 ans, entré en mars 1754, prêtre en mars 1770

Curriculum vitæ

3 avril 1732	Naissance à Angers
	fils de feu Pierre Hérillard, ancien garde du roi et Marie Catherine Bruzeau,
	humanités et philosophie au collège oratorien d'Angers,
11 mars 1754	reçu à l'Oratoire à Paris
1757	sorti de l'Oratoire
Début de mars 1761	rentre à l'Oratoire
10 mars 1770	ordonné prêtre (16 ans après son entrée à l'Oratoire
1770	Nantes
1770 - 1771	
1771 - 1772	
1772 - 1773	Marines
1773 - 1774	
1774 - 1775	
1775 - 1776	N.D. des Ardilliers à Saumur
1776 - 1777	"
1777 - 1778	"
1778 - 1779	"
1779 - 1780	"
1780 - 1781	"
1781 - 1782	"
1782 - 1783	"
1783 - 1784	"
1784 - 1785	"
1785 - 1786	"

1787 - 1788	N. D. des Ardilliers à Saumur
1788 - 1789	" "
1789 - 1790	" "
1790 - 1791	
1791 - 1792	
1792 - 1793	
1793 - 1794	
1794 - 1795	
1795 - 1796	
1796 - 1797	
1797 - 1798	
4 février 1798	arrêté pour être sur le champ déporté.
1798 - 1799	